



Le mercredi 22 mai 2019

À tous les membres du conseil d'établissement de l'école Saint-Anselme

Objet : Convocation pour la rencontre du jeudi 30 mai à 19 heures

Projet d'ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption et suivi du compte-rendu de la rencontre du 28 mars 2019
4. Sujets pour information, discussion, consultation et décision
 - 4.1 Plan de lutte contre l'intimidation et la violence (approbation)
 - 4.2 Projet éducatif (adoption)
 - 4.3 Budget 2019-2020 (adoption)
 - 4.4 Utilisation du fonds 4 pour renflouer le fonds 9 (approbation)
 - 4.5 Utilisation des budgets du conseil d'établissement (800\$) pour les élèves (approbation)
 - 4.6 Frais demandés aux parents pour les effets scolaires (informations)
 - 4.7 Récréations (informations)
5. Informations
 - 5.1 Informations du personnel
 - 5.2 Informations du comité de parents
 - 5.3 Informations de l'OPP
 - 5.4 Informations de la communauté
6. Correspondance et questions du public
7. Points divers
8. Levée de la séance

Stéphane Brunet | Directeur

École Saint-Anselme | Commission scolaire de Montréal

2743, rue De Rouen | Montréal, Québec H2K 1N2 | ☎ 514 596.5820 | 📠 514 596.5822 | ✉ brunetst@cscdm.qc.ca

\\\\Asrisrv075\068-f\DirectionSecretariat\2018-2019\CÉ Conseil d'établissement\2019.05.30\2019.05.30.docx